

# LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié  
1563, rue Royale  
Trois-Rivières, P.Q.  
Tél. 378-8404

## ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement  
\$2.00 par année  
aux E.-U. \$3.00  
5 sous la copie

55e année — No 12 — Trois-Rivières, vendredi, le 25 mars 1966

"Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi, comme objet postal de deuxième classe, de la présente publication."

## Education chrétienne et Athéisme pratique

Dans sa Déclaration sur l'Éducation chrétienne, le Concile Vatican II invite les parents chrétiens à mettre leurs enfants à *Pécole catholique*, dans la mesure du possible et à favoriser l'éducation chrétienne intégrale.

Dans *Le Devoir* du 13 novembre 1965, un religieux a osé écrire ces mots malheureux: "Médiocre, timorée, la Déclaration sur l'Éducation chrétienne n'est pas vraiment accordée au Concile". . . Ce religieux se croit-il plus intelligent que le Pape et l'Assemblée conciliaire?

Tous les bons chrétiens recevront les directives conciliaires avec reconnaissance et soumission; ils encourageront *Pécole catholique* et combattront les laïciseurs qui veulent chasser Dieu pour faire de nos enfants des païens, par *Pécole neutre*.

*L'Athéisme pratique* est à ce point passé dans nos mœurs, écrit un journal de Paris, que nous nous apercevons à peine combien, autour de nous, *tout est vide de Dieu*: la philosophie, l'art, la littérature, l'expression humaine, les moyens de grande diffusion comme la presse, la radio, le cinéma, la télévision, tout ce qui éduque les masses et fait l'opinion publique. . . On peut compter sur les doigts les films qui, depuis la fin de la guerre, ont posé le problème religieux.

C'est dans cette perspective qu'il faut lire l'intervention du R. P. Arrupe, général des Jésuites, au Concile. Certes, l'allusion à *l'athéisme militant et agressif* y est présente. Certes, le matérialisme dialectique est en tête et dispose des moyens matériels, politiques et culturels les plus puissants. Mais la problématique est autrement plus vaste. . . Car *la croisade contre l'athéisme inconscient et invisible* qui, chaque jour, imprègne davantage notre civilisation est une nécessité capitale de notre temps. Car *l'athéisme invisible* est plus subtil encore que l'athéisme militant, et ce n'est pas peu dire. . .

Au Canada, nous avons nos athées militants; nous avons aussi l'athéisme invisible. . . Nous avons comme en France, même dans le clergé et parmi les éducateurs chrétiens, des défaitistes qui laissent le champ libre aux laïciseurs et qui, par leur inertie ou par leurs moqueries, paralysent les apôtres de l'école catholique et de l'éducation chrétienne, qui suivent les directives du Concile.

B. P.

## Le Guépier

C'est à l'heure du fisc que l'on se rend compte à quel point le gouvernement veut notre . . . bien.

Il y a tellement de moyens honnêtes de ne pas faire d'argent pourquoi prendre les autres?

C'est aujourd'hui plus que jamais qu'il faudrait

en certains milieux politiques écouter le conseil que feu Maurice Duplessis donnait à certains bavards: "Toi, tais-toi!"

Dans les villes, qui connaîtraient ses voisins s'il n'avait recours aux listes électorales?

Vergor

## L'HYDRO SE REVELE A NOUS

## UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE ET RAYONNANTE

Un franc succès a marqué le dernier dîner-causerie de la Chambre de Commerce. L'Hydro-Québec y était à l'honneur. Nos hommes d'affaires étaient venus, par centaines, acclamer quelques-uns des grands patrons de la régie d'état: MM. Jean-Paul Gignac, commissaire, Robert-A. Boyd, directeur général, Marcel Couture, directeur des relations publiques, Pierre Godin, ingénieur, directeur régional récemment nommé. Un grand enthousiasme régnait dans la salle quand M. Boyd annonça un nouvel investissement de plus de deux millions dans notre ville.

\* \* \*

La causerie de M. Gignac était une pièce de choix. Tous ont écouté avec le plus grand intérêt l'exposé de ce que devient l'Hydro-Québec après deux ans d'intégration des compagnies privées, deux ans de travaux intenses et de progrès dans tous les secteurs d'un des plus grands complexes hydro-électriques au monde.

\* \* \*

L'Hydro-Québec n'a pas de meilleur ambassadeur que M. Jean-Paul Gignac. Ce jeune commissaire possède une personnalité attachante, faite de distinction et de simplicité. Il est un ingénieur qualifié doublé d'un économiste dont les théories avancées font déjà autorité dans le monde des affaires du Québec. L'une de celles-ci se rattache à la politique des achats préférentiels dans un esprit de promotion industrielle. Cette théorie, M. Gignac l'a résumée d'un seul trait, mardi soir dernier, en disant: "Si l'Hydro-Québec consent des avantages spécifiques à une nouvelle entreprise s'établissant au Québec, ces avantages reviendront partiellement à l'Hydro elle-même puisque cette nouvelle entreprise emploiera de l'électricité, et presque en totalité à l'économie du Québec."

\* \* \*

On souhaite que se maintienne longtemps au sein de l'Hydro-Québec ce climat

de conquête, cet esprit d'équipe, cette ardeur à la tâche qui ont marqué les débuts. On sent que les structures de notre plus grande entreprise québécoise ont désormais acquis solidité et résistance. Tout est effort constant de présence aux problèmes économiques et de renouvellement au sein de cette industrie-clé dont le fonctionnement est assuré chez nous par plus de 12,000 employés. Voilà un défi qui, après avoir paru présomptueux, a été relevé avec une aisance presque incroyable par ceux dont on se plaisait couramment à nier le sens des affaires dans tout le Canada.

\* \* \*

La présentation de M. Jean-Paul Gignac par Me François Lajoie a maintes fois déridé l'assistance. Elle abondait en formules de bonne frappe qui dénotent l'esprit exercé de leur auteur.

\* \* \*

Notre camarade Jacques Hébert, ci-devant commentateur radiophonique au poste CKTR devient agent des relations publiques pour la région de Trois-Rivières. Ses qualités d'organisateur et son esprit d'entregent trouveront à s'exprimer pleinement dans sa nouvelle tâche.

\* \* \*

En conclusion de la dernière visite de l'Hydro dans nos murs, disons qu'elle a soulevé un intérêt que l'on constate rarement à ce point pour aucune cause dans les milieux d'affaires trifluviens. Il faut ajouter que tout avait été méticuleusement agencé en vue du succès de cette manifestation. Nos félicitations à l'ami Marcel Couture, directeur des relations publiques à l'Hydro, dont les services avaient réglé tous les détails avec le souci de la chose bien faite qu'on leur connaît. Comme toujours, Marcel avait tout arrangé et tout prévu pour que la visite de hauts fonctionnaires de l'Hydro-Québec dans sa ville laisse une vive impression dans le public et suscite de résultats avantageux dans le concret.

# Ecole de dégradation

Radio et Télévision pourraient faire des merveilles pour le bien et l'éducation des masses populaires. . . Il est regrettable qu'on les emploie trop souvent à les dégrader, par exemple: dans les concours où des grandes personnes (pères et mères de familles) s'abaissent jusqu'à des bouffonneries grossières, devant un auditoire abruti, pour gagner quelques dollars . . . dans les réunions de danse yé-yé, où des adolescents se tortillent comme des bêtes de façon indécente, aux applaudissements d'une jeunesse au goût dépravé. . . On nous prépare ainsi une génération de crétins, réfractaire à tout ce qui est noble et beau. C'est un fléau universel, à preuve ce qu'écrivait à Paris L'Homme Nouveau du 6 février 1966:

La puissance que la radio et la télévision pourraient représenter, pour la défense et la dignité de l'homme, a éclaté pour moi, ces jours-ci, avec évidence. Ainsi j'ai appris qu'une poignée de stylists (sic) travaillent dans le plus grand secret à préparer de style de telle mode qui s'impose-

ra deux ans après. Femmes, hommes, tout le monde devra s'y plier: la radio l'affirme. . . Et comme elle s'y emploiera, les intéressés y mettant le prix, la mode aura raison, elle gagnera.

Aussi bien, la télévision prête son généreux concours. Voyez la présentation des collections de printemps. Le premier jour: deux centimètres au-dessus du genou (pour les jupes); le troisième jour: cinq centimètres. . . Alors le commentateur croit devoir se pâmer, et on l'entend prononcer avec ferveur le mot: *cuisse!*

Toujours dans le même ton, une chanteuse est interviewée; une gosse encore. Et le reporter met le paquet: "Vous êtes formidable! Vous soufflez toutes les vedettes. Vous êtes *La Femme* . . ." Mais, ce n'est pas assez; bien entendu, notre homme est un moraliste, un psychanalyste: "Avez-vous des complexes? Les déshabillés de votre film, comment les conciliez-vous avec votre pudeur de femme?, etc . . ." Ainsi se prolongeait une écoeurante préparation du

public à adopter un nouvel animal pour films sexy, largement payants.

Oui, puissance de la Radio. . . Une autre preuve en fut administrée par l'inventeur du tiercé (jeu à l'argent ou gambling): "D'où vient, lui demande-t-on, cette furie de jouer, qui s'est emparée de 26% des femmes de France et de 33% des hommes?" Il répondit sans ambages: "C'est la publicité faite par la radio et la télévision."

Un autre échantillon de cette puissance nous fut offert presque aussitôt: L'Office de Radio & Télévision de France peut créer un grand homme, une vedette, un compositeur. On l'a constaté de visu avec ce gros garçon qu'elle a extrait de sa province pour le propulser avec sa pauvre chanson à Paris. Tel Napoléon débarquant à Fréjus et volant de clocher en clocher, notre aigle sur sa route emporte des suffrages crescendo: 50%, 60%, 100%... puis léger recul, preuve d'authenticité: 99%... L'honnête garçon, un peu étonné de sa prouesse, pousse une dernière fois sa triste chanson. A la gloire, il faut le reconnaître, de la Télévision qui, comme Dieu, s'affirme ainsi capable de créer... à partir du néant!

Domage, n'est-ce pas, que cette grande machine s'emploie dans l'Est à défaire les chrétiens, et trop souvent à défaire l'homme, la femme, l'enfant, en barbouillant en eux l'image de Dieu, et cela avec notre stupide et lâche connivence!



Le mercredi 16 mars, à l'émission Avec Madeleine, Madeleine Arbour a lancé LE CONCOURS JEUNESSE OBLIGE AUTOMOBILE. L'enjeu: une rutilante Peugeot Alouette 404, qui sera remise au gagnant à l'émission Jeunesse oblige du mercredi 27 avril. Le concours est ouvert à tous les jeunes qui, à cette date, n'auront pas plus de 21 ans.

LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE À AIDER



# BIENTOT LES OEUF DE PAQUE

C'est peut-être aux Phéniciens, qui adoraient le créateur sous la forme d'un oeuf, que nous devons les oeufs de Pâques.

Suivant leur croyance la nuit, principe de toutes choses, avait engendré un oeuf d'où étaient sortis l'amour et le genre humain. Vers Pâques, le soleil arrive sur l'équateur, et nous quittons les longues nuits, l'oeuf primitif se brise et le genre humain renaît.

Les oeufs de Pâques se font sous la forme d'oeufs en sucre, en pastillage, en chocolat ou en toute autre matière de confiserie.

Autrefois, à l'occasion de la fête de Pâques, on se contentait d'échanger de simples oeufs de poule, colorés différemment ou décorés, sur la coquille, d'une façon plus ou moins artistique.

Les oeufs de Pâques les plus symboliques sont ceux dont la coquille est teintée en rouge vif. Dans quelques régions de France, ces oeufs étaient disposés dans les jardins, et les enfants de la maison venaient les y chercher et manifestaient

une joie exubérante lorsqu'ils les trouvaient dans un nid de verdure.

Le "Larousse Gastronomique" nous indique comment on peut préparer les oeufs durs de diverses couleurs.

**Rouge corail:** mettre des oeufs bien frais dans une casserole où, pendant 45 minutes, on aura fait bouillir de l'eau avec un sachet contenant, pour 2 litres d'eau, 150 grammes de cochenille et 50 grammes d'alun, assaisonnée de sel et acidulée d'un peu de citron. Cuire à ébullition soutenue les oeufs pendant 12 minutes. Les égoutter. Les rafraîchir. Les faire sécher.

**Marron foncé:** cuire les oeufs ainsi qu'il est dit ci-dessus dans de l'eau additionnée de 250 grammes de bois de campêche, de 5 grammes d'alun et de sel.

**Vert:** cuire les oeufs ainsi qu'il est dit ci-dessus dans de l'eau additionnée d'épinards blanchis, égouttés et pilés au mortier.

**Jaune:** cuire les oeufs dans de l'eau salée additionnée de peaux d'oignons jaunes, d'une pincée de safran et d'un filet de jus de citron.

Un vent de jeunesse et de renouveau souffle sur la Première Banque au Canada depuis la mise en vigueur du "Service Bancaire de Base". Le Service Bancaire de Base a supprimé les méthodes désuètes et mis l'accent sur l'essentiel: l'exécution rapide et efficace des trois services fondamentaux que vous utilisez pour vos opérations bancaires habituelles. En effet, quand vous entrez dans une banque, c'est neuf fois sur dix pour effectuer des opérations sur (1) un compte d'épargne, (2) un compte courant ou (3) un compte de chèques. En adoptant le Service Bancaire de Base, nous n'avons fait qu'organiser nos succursales de manière à vous offrir le meilleur service qui puisse exister dans ces trois domaines essentiels. Bien entendu, le Service Bancaire de Base ne nuit en rien à nos autres services . . . et vous continuerez à trouver à la Banque de Montréal un éventail de services financiers plus large que dans tout autre genre d'institution financière. Passez donc très bientôt à la plus proche succursale de la Banque de Montréal.

## On est "dans le vent" à la Première Banque au Canada

### BANQUE DE MONTRÉAL

"MA BANQUE"  
PREMIÈRE BANQUE DU CANADA  
**B.M.**



## L'ÉGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS

Constitution Pastorale "Gaudium et Spes"  
 (Schéma XIII)

LA constitution pastorale "Gaudium et Spes" a été promulguée par S. S. Paul VI, le 7 décembre 1965. Elle comprend deux parties qui constituent cependant un tout bien homogène.

On l'appelle en effet Constitution "pastorale" parce que, s'appuyant sur des principes doctrinaux, elle entend exprimer les rapports de l'Église et du monde, de l'Église et des hommes d'aujourd'hui. Aussi l'intention pastorale n'est pas absente de la première partie, ni l'intention doctrinale de la seconde.

Dans la première partie, l'Église expose sa doctrine sur l'honneur, sur le monde dans lequel l'homme est placé et sur sa manière d'être par rapport à eux. Dans la seconde elle envisage plus précisément certains aspects de la vie et de la société contemporaine et en particulier les questions et les problèmes qui à cet égard paraissent revêtir aujourd'hui une spéciale urgence. Il s'ensuit que, dans cette dernière partie, les sujets traités, régis par des principes doctrinaux, ne comprennent pas seulement des éléments permanents, mais aussi des éléments contingents.

On doit donc interpréter cette Constitution d'après les normes générales de l'interprétation théologique, en tenant bien compte, surtout dans la seconde partie, des circonstances mouvantes qui, par nature, sont inséparables des thèmes développés.

S'interrogeant sur ce que deviendra le Schéma XIII le R. P. Congar estimait, dans une conférence qu'il donnait récemment à la résidence des évêques d'Amérique latine, que ce texte, joint à d'autres, va inaugurer un nouveau chapitre dans les relations de l'Église et du monde.

L'Église dans le monde de ce temps, qui paraît dans la collection "L'Église aux Quatre Vents", se vend dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 18.

Les lettres

# ROGER FOURNIER et le culte des naïfs

Le plus étonnant du roman de Roger Fournier, *A nous deux*, est la préface que lui consacre Henri Guillemin.

Le plus étonnant, le plus curieux aussi.

Et l'on cherche, en marge, quelle mouche a pu piquer Guillemin, qui en a vu d'autres, comme il l'écrit lui-même, et ne s'étonne de rien depuis longtemps.

Si l'on voulait blaguer, on demanderait si le sieur Guillemin est sérieux, s'il ne se moque pas du lecteur, ou si d'autres raisons, difficiles à imaginer, motivent son attitude ?

Sans doute y a-t-il chez Fournier une manière à lui, de la personnalité, mais pas plus que chez beaucoup d'autres, et pas assez pour qu'on s'énerve et parte à l'épouvante, comme ne le dirait peut-être pas le professeur Guillemin, mais comme il le fait volontiers.

Fournier est un spécialiste des gros mots, voire des grossiers, dans son premier ouvrage surtout, mais cela ne scandalise guère au jour d'aujourd'hui, pas même M. Guillemin, qui croit devoir le dire après deux lignes d'admiration à l'adresse de Louis-Ferdinand Céline, et un sournois coup de pied à René Bazin.

\* \* \*

L'une des originalités de Fournier, si on lui en prête plusieurs, c'est d'avoir une pincée de scandale autour de son nom.

Dans l'espérance, peut-être, d'attirer les naïfs, les voyeurs, les marcheurs, aider ainsi à la vente de son ou ses bouquins.

N'a-t-il accepté, par exemple, de se faire présenter à la télévision, à une émission pour ceux qui se couchent tard, comme auteur d'un roman cochon.

C'était à se demander, entre les sourires de commande du trio se produisant au petit écran, s'il était question d'un ouvrage sur porcs et pourceaux, goretts, porceletts et cochonnets.

On promettait, en tout cas, des cochonnailles plutôt grasses que maigres, mais il est à parier que plus d'un gourmet porté sur ce genre de bonne chère, en fut pour ses frais et resta sur sa faim.

Ce qui ne veut pas dire que la prose de Roger Fournier est à recommander aux adolescents, même s'ils ne croient aux sauvages ni au père Noël.

Il reste que, malgré ses petites audaces, l'auteur vient loin en arrière de *Justine* et de cette demoiselle dont le nom se résume en O majuscule.

On a même de la difficulté à le situer entre les *Péchés roses* de l'époque

1900 et les folichonneries des carabins de Paris.

\* \* \*

Ce qui, en définitive, nous éloigne de la littérature non engagée et de la littérature pure — quand elle ne l'est pas.

Fournier lui-même s'en rend compte, qui se sent comme obligé de faire machine arrière, son second ouvrage étant moins cru que le premier.

Au moins dans des mots, sinon le sujet ou l'intention.

La caractéristique de son récit, c'est le cynisme.

A l'endroit des hommes et des femmes, des femmes surtout, de l'argent et des moyens pour se le procurer, du sens à donner à la vie, ou lui refuser.

Pour l'auteur ou son héros, rien ne compte que les satisfactions à tirer de l'argent et de la femme, le premier d'abord, capable sou-

vent de procurer l'autre— et l'on admettra qu'il n'y a là, pour les viveurs chevronsés, aucune découverte.

Et après, une fois relégués à l'oubli le travail et la famille, la religion, la dignité humaine, que restait-il, sinon la possibilité du suicide ?

Pas même le suicide, qui exige un certain courage, et ne veut pas l'appel à ce courage.

Le moins qu'on puisse conclure, c'est qu'*A nous deux*, numéro deux de Roger Fournier, n'est pas dans la note optimiste, ni gaie, ni énergique, ni reconfortante.

Sous un autre angle, le livre est écrit à la diable, et cela jure aussi, dans un paysage que l'on voudrait littéraire.

L'Illettré

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

## Le mirage des Cathédrales

Dieu sait si elles sont belles, les Cathédrales de France, parmi toutes celles de Chrétienté! Si belles qu'on se demande si vraiment elles devront s'écrouler et flamber un jour, le jour de la grande liquidation (?) du monde. . . bradées avec tout le reste, comme assez volontiers on se représente la fin du monde.

Dieu sait qu'elles sont un sacrement à leur manière, signe sensible de la Foi et de l'Amour d'un peuple chrétien qui, lui du moins, avait le sens de la grandeur de son Dieu et qui ne s'apaisait que lorsqu'il avait apporté à la Majesté divine sa fortune, son génie, ses forces, en témoignage, à la face des Anges. . .

Et cependant, quand je vois nos Cathédrales, six jours sur sept désertes, et cinquante dimanches sur cinquante deux si triste-

ment vides de fidèles, tandis que circulent, entre les neufs de Notre-Dame de Paris, les groupes de touristes de l'Agence Cook, et, sous les voûtes de Notre-Dame de Reims, des promeneurs en casquette et cigarette à la lèvre; ou, face à la chaire de Notre-Dame de Rouen, des curieux qui déambulent, tandis que le prêtre parle de Dieu. . . je me demande si ces chers et vénérables sanctuaires, passés *monuments historiques* ne sont pas en voie de ressortir aux Beaux-Arts, puisque la chrétienté n'est plus à même de les animer et qu'elle les trahit.

En fait, il faut reconnaître qu'elles appartiennent toutes à un autre âge de chrétienté. Ou plutôt, puisque n'existe plus la Chrétienté, à une autre âge du monde.

La Cathédrale était le lieu sacré où toute une cité,

tout un peuple, unanime du moins dans sa foi, se retrouvait pour offrir à Dieu son hommage. Il n'existe plus de peuple chrétien unanime, depuis la Réforme. Il n'existe plus de peuple chrétien, depuis la laïcisation et l'athéisme officiel de la Société. Les monuments demeurent, mais à titre de *monuments, monumenta: restes, reliques, épaves. . .*

Et l'équivoque est redoutable; et nous faisons son jeu.

On a vu la fureur révolutionnaire parfois, ou la cupidité, ou le vandalisme éclairé, abattre des merveilles comme les monastères de Jumièges, Cluny, le Bec, etc. Grâce à Mérimée, des pouvoirs plus astucieux ont réalisé que, la religion morte, l'histoire et l'art devaient en relever l'héritage. Nous ne sommes plus au temps où le Mont Saint-Michel faisait de son

église une prison, où le Palais d'Avignon subissait les outrages du génie militaire. Mais les monastères de Clairvaux, Fontevault, Prémontré, sont encore des maisons de force, qui étaient jadis des havres de grâce. . . Les Cathédrales, elles, sont debout, malgré les guerres, restaurées avec savoir et goût, rendues à l'Eglise, mais en fait, puisque les chrétiens ne veulent ou ne peuvent plus les remplir, elles sont livrées aux badauds. . . Et les chrétiens ne souffrent même pas du détournement qui les profane.

Le pire, néanmoins, est que ces églises royales, triomphales, mentent à nos esprits et nous cachent la misère de la chrétienté, sinon des catacombes, du moins des campagnes déchristianisées et des banlieues sans baptême. Ce qui nous tient un juste langage

aujourd'hui, c'est l'église réduite aux dimensions de son peuple, et pauvre. . . Nous connaissons de respectables dames, menant au fond de leurs châteaux aux volets clos des jours misérables, mettant un point d'honneur à porter un nom et une noblesse qui fait pitié à leurs fermiers qui roulent de luxueuses voitures.

L'Eglise, Dieu merci, si pauvre soit-elle devenue, est toujours une jeune femme *sans ride*, écrivait saint Paul. Ne la faisons pas une douairière. . .

Puisque nous sommes aujourd'hui le petit troupeau, *pusillus grex*, pourquoi n'en pas avoir la franchise et l'humble fierté, qui referaient de nos assemblées une étroite cohérence de fidélité et d'amour?

Les Cahiers de Sainte Jeanne, octobre 1960.

# Les décorations Papales

En reconnaissance de services signalés qu'ils ont rendus à l'Eglise, au Saint-Siège ou à la société, le Souverain Pontife accorde divers titres de noblesse des Ordres de Chevaliers et d'autres honneurs à des laïcs, hommes ou femmes. Ces titres sont accordés par le Pape en sa qualité de souverain temporel. Le titre le plus ordinaire qu'il octroie est celui de COMTE ROMAIN qui précède le nom de famille de l'individu. Ce titre peut être personnel, ou il peut être transmis aux héritiers mâles, premiers-nés de chaque famille.

Les différents Ordres de chevalerie accordés par le Saint-Siège sont les suivants :

L'Ordre Eminent de Jésus-Christ, l'Ordre de l'Eperon d'or, l'Ordre de Pie IX, l'Ordre de saint Grégoire-le-Grand, l'Ordre de saint Sylvestre, l'Ordre du Saint Sépulcre, l'Ordre des Chevaliers de Malte. — Parmi les autres décorations accordées, on remarque les médailles Pro Ecclesia et Pontifice, Bene merenti, et celle de Terre-Sainte.

## L'Ordre éminent de Jésus-Christ

Cet Ordre, aussi appelé Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, a été institué par le pape Jean XXII, en 1319, au Portugal, en souvenir des Templiers portugais reconnus innocents, au cours du fameux procès qui a amené la suppression des Chevaliers Templiers dans tout l'univers.

Les différentes expéditions d'Afrique, dont le but était de conquérir l'Islam, ont permis à l'esprit militaire de l'Ordre des Templiers de se perpétuer pendant un certain temps, mais la discipline religieuse déclina peu à peu. Au XIXe siècle, les biens de l'Ordre furent confisqués. Aujourd'hui, l'Ordre des Templiers est devenu une décoration papale, après avoir changé de nom pour devenir l'Ordre éminent de Jésus-Christ.

## L'Ordre de L'Eperon d'or

Cet Ordre, qui porte aussi le nom de Milice dorée, a une origine douteuse. Reconnu comme l'un des plus anciens de tous, il fut pendant longtemps l'un des plus convoités. Mais la re-

mise inconsidérée qu'en fit la famille Sforza, de même que les évêques assistants au trône, en diminuèrent le prestige; et en 1841, Grégoire XIV plaça cet Ordre sous le patronage de saint Sylvestre. Mais, en souvenir du Jubilé de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, saint Pie X rétablit l'Ordre de l'Eperon d'or et, en 1905, le plaça sous le patronage de l'Immaculée Conception. Cet Ordre ne compte qu'une catégorie de cent chevaliers. N'y sont admis que ceux qui, par de hauts faits d'armes, par des écrits ou par des actes remarquables, ont contribué à l'expansion de la Foi et se sont faits les champions de l'Eglise.

## L'Ordre de Pie IX

Cet Ordre a été fondé par Pie IX en 1847, pour récompenser ceux qui posent des gestes exceptionnels en faveur de l'Eglise ou de la société. Peuvent en être décorés, aussi bien les non-catholiques que les catholiques. L'Ordre comporte trois classes: Chevaliers Grand-Croix, Commandeurs et Chevaliers.

## L'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand

Cet Ordre a été institué par Grégoire XVI, en 1831, pour récompenser les vertus civiles et militaires des sujets des Etats pontificaux. L'Ordre comprend deux grandes divisions: civile et militaire, chacune étant divisée en trois catégories: Chevaliers Grand-Croix, Commandeurs, Chevaliers.

## L'Ordre de Saint Sylvestre

Cette décoration a connu deux périodes: Instituée par Grégoire XVI en 1841, en vue d'absorber l'Ordre de l'Eperon d'or devenu décadent, il fut subdivisé en deux Ordres distincts par Pie IX le 7 février 1905. L'un de ces Ordres conserva le nom de Saint Sylvestre, alors que l'autre continua à porter le nom de Milice dorée. Depuis la subdivision de Pie IX, l'Ordre compte trois classes: Chevaliers Grand-Croix, Commandeurs, Chevaliers.

## L'Ordre du Saint-Sépulcre

L'origine de cette décoration est des plus douteuses, et certains la font mé-

me remonter à Saint Jacques, premier évêque de Jérusalem. . . Parmi les fondateurs que l'on mentionne, on remarque l'impératrice Sainte Hélène, mère de Constantin, l'empereur Charlemagne, et le chef de Croisade Godefroy de Bouillon. Les historiens critiques s'accordent pour affirmer que cet Ordre est une branche des Chevaliers de Jérusalem, reconnus par le pape Pascal II, en 1113. Il est cependant admis que l'Ordre a été fondé par Godefroy de Bouillon, pendant la Première Croisade, en juillet 1099.

Les rois latins de Jérusalem instituèrent une garde d'honneur autour du Saint Sépulcre du Christ. Lors de la disparition du Royaume latin de Jérusalem, les Chevaliers du Saint-Sépulcre furent chassés de Terre-Sainte, et au cours des ans, l'Ordre perdit de son prestige. En 1489, il fut uni aux Chevaliers Hospitaliers par Innocent VIII, et fut rétabli par Alexandre VI en 1496. Ce dernier pape accorda aux Franciscains, gardiens du Saint-Sépulcre, le pouvoir de décerner l'Ordre aux personnes méritantes.

Lors de la restauration du Patriarcat latin de Jérusalem, en 1847, Pie IX transmit le pouvoir au nouveau Patriarche et à ses successeurs. En 1932, il rédigea une nouvelle constitution. Le pape est maintenant le Grand Maître de l'Ordre du Saint-Sépulcre, et le Patriarche de Jérusalem en est le recteur et l'administrateur.

Cet Ordre du Saint-Sépulcre jouit d'un grand prestige en Europe, où il fut octroyé à la royauté, à la noblesse, aux chefs de républiques et aux autres personnes qui se sont signalées par leurs services à l'Eglise, dans les arts, les sciences, ou la littérature.

Les membres de l'Ordre du Saint-Sépulcre sont tout d'abord désignés par l'Evêque du diocèse, ensuite par le Patriarche de Jérusalem, et ils sont finalement approuvés par le Souverain Pontife. L'Ordre comprend trois classes: Chevaliers Grand-Croix, Commandeurs, Chevaliers. Il y a aussi une section féminine de l'Ordre: celle des Dames du Saint-Sépulcre, qui est aussi divisée en trois catégories.

## Chevaliers de Malte

Cet Ordre est le plus ancien accordé aux laïques et aux évêques de l'Eglise. Fondé vers le milieu du XIe siècle, on en retrace l'origine aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et ensuite, aux Chevaliers de Rhodes. Il est connu sous le nom de l'Ordre des Chevaliers de Malte depuis 1530.

Les divisions causées par la Réforme et par la direction que s'en sont attribué certains personnages, furent supprimées par le pape, qui refusa alors de reconnaître l'élection du Tsar Paul de Russie au poste de Grand Maître des Chevaliers de Malte.

Depuis cette date, le Grand Maître de l'Ordre est nommé par le pape. Les conditions d'admission au sein de cet Ordre sont: foi catholique, âge légal, noblesse au 16e quartier, intégrité de caractère et situation sociale équivalente. On compte quatre prieurés de l'Ordre des Chevaliers de Malte; cet Ordre comporte des Commandeurs et plusieurs classes de Chevaliers.

## Médaille Pro Ecclesia & Pontifice

Cette médaille a été frappée par Léon XIII, qui la remit pour la première fois, le 17 juillet 1888, aux personnes, hommes et femmes, qui avaient contribué à assurer le succès des fêtes de son Jubilé et celui de l'Exposition du Vatican. Cette décoration a été maintenue par les successeurs du pape Léon XIII, qui laissèrent sur la médaille l'effigie du fondateur; elle est remise en reconnaissance de services signalés à la Papauté et à l'Eglise.

## Médaille bene merenti

Grégoire XVI institua, en 1832, deux médailles de mérite: l'une civile et l'autre militaire, pour récompenser l'audace et le courage. Les successeurs de ce pontife conservèrent l'idée du fondateur de la décoration, et continuèrent à frapper la médaille à son effigie.

## Médaille de Terre-Sainte

L'idée de cette médaille revient à Léon XII, qui désirait en décorer les pè-

rins de Terre-Sainte ayant fait preuve d'intentions profondément religieuses, en accomplissant ce pèlerinage. Pour l'obtenir, ces pèlerins doivent en outre produire un certificat de leurs curés respectifs, attestant l'intégrité de leur vie chrétienne. Cette médaille est maintenant remise aux pèlerins par les Gardiens des Sanctuaires de Terre-Sainte.



Corporation de la Cité des Trois-Rivières

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 22 novembre 1965, a passé un règlement intitulé: "No 316-A, Règlement modifiant le règlement No 316 relativement à la substitution de certains travaux dans le secteur Lambert", lequel règlement deviendra en vigueur suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de Ville, Trois-Rivières, le 22 mars 1966.

(signé) Gérard DUFRESNE, Maire.  
(signé) Georges BEAUMIER, Greffier.



## Femme d'un équilibre parfait

Marie de l'Incarnation, fondatrice du Vieux Monastère des Ursulines à Québec, était une grande dame. Dans les différents états de vie qu'elle connut, elle suscite partout l'admiration de tous par sa dignité, sa simplicité, par un mélange d'aisance et de modestie. Elle nous présente une image rafraîchissante de quiétude.



Dans ses lettres à son fils, devenu bénédictin, elle nous montre la fécondité spirituelle d'une maman à l'égard de son fils qu'elle conduit dans les voies spirituelles les plus hautes.  
Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

# En Quelques Mots

## Ce qui en restera

L'Expo universelle de Montréal coûtera cher, c'est entendu. L'on espère (que peut-on faire de plus?), qu'elle rapportera aussi gros. Certains Montréalais n'ont de cette immense affaire qu'une idée vague et se demandent ce qu'ils retireront de cette foire qu'ils n'anticipent que comme un endroit de plus où aller se distraire le dimanche ou à certains jours creux.

En fait, l'Expo qui coûtera des millions, apportera beaucoup aux citoyens de la métropole et de toute la province. A certains elle apportera des profits directs. A la masse, elle aura valu la construction de routes nouvelles, d'édifices permanents, d'un métro etc. Sans l'Expo, tous ces travaux n'auraient pas été entrepris avec autant de célérité. Non, l'Expo ne sera pas qu'un feu d'artifices passager d'activités mais la cause de l'expansion et d'un aménagement plus rationnel de la plus grande ville du pays. La cause de riches lendemains dont toute la province profitera aussi.

## La compensation

Dieu est juste. Il a donné à chaque être selon son bon plaisir un degré variable de santé, d'intelligence et d'appétitudes. A ceux qui semblent les plus dépourvus, il a donné des ressources insoupçonnées. Ainsi l'on rapportait récemment le cas d'un retardé mental selon les normes savantissimes du monde scientifique qui pouvait calculer mieux et plus rapidement que toutes les machines électroniques.

Je connais personnellement un garçon réputé retardé mental qui jouit d'une mémoire que pourraient lui envier maints hommes considérés brillants. Ce garçon m'a mentionné l'autre jour

le numéro de téléphone qui fut le mien il y a plus de 15 ans, et dont j'ai changé plusieurs fois depuis. Il y a des gens que l'on croit dépourvus et qui normalement aussi sont plus riches que nos supposés favorisés de la fortune et de certains autres avantages extérieurs. Il y a des compensations dans la vie. Il y a telle chose que le bonheur apparent apporte aux yeux du monde et le bonheur réel aux yeux de Dieu.

## Les vieillards

Un religieux qui se consacre au bien-être des vieillards à Montréal disait l'autre soir à la radio les raisons qui le poussent lui et ses aides à porter secours aux vieillards dans la détresse aux vieillards isolés, sans amis, sans parents. C'est que la vieillesse reçoit souvent en cadeau la maladie, l'isolement de plus en plus profond. Il y a des vieillards qui habitent de petites chambres, d'autres sont dans des institutions. Beaucoup sont dans le besoin, leur maigre pension ne suffisant pas à leur valoir le strict nécessaire. C'est à cette vieillesse dans la détresse que les secours doivent aller. Le secours prend de multiples formes: dons en argent en nature (vivres et remèdes), visites, envois de petits superflus et gâteries mais surtout, sympathie, ne serait-ce que sous la forme de savoir les écouter raconter leurs peines. Quelqu'un pour m'écouter paraît le premier besoin d'une civilisation où chacun mène sa petite vie sans s'occuper des autres. Où l'on ne trouve jamais le temps d'écouter les autres. Mais tous les vieillards ne sont pas de cette catégorie.

Aux Etats-Unis, des organismes ont imaginé de loger les vieillards isolés où

formant encore le couple dans de vastes conciergeries situées loin de la grande ville, dans des sites semés de pelouses vertes et de fleurs... Aux dernières nouvelles, plusieurs de ces vieillards habitués à vivre chez eux sont retournés à la ville préférant le bruit et l'inconfort relatif des grands centres à ces palais isolés qui ressemblent à des cimetières. Les vieillards veulent rester en contact avec la jeune génération. Au moins la voir s'affairer.

Aux Etats-Unis encore des vieillards richement retraités ont organisé leur propre demeure collective où ils n'admettent que des gens de leur calibre financier. Ces forts ne veulent pas de faibles autour d'eux. Ils sont vieux par l'âge mais non par le corps. Ils jouent au golf, conduisent encore leur auto et participent à toutes sortes d'activités sportives et sociales qui selon la description qu'un magazine en fait, tueraient de plus jeunes qu'eux. Comme on le voit, il y a vieillesse et vieillesse et vieillards et vieillards.

## Fêtes d'obligation

Depuis que l'Etat ne reconnaît plus certaines fêtes d'obligation religieuse dans le Québec (et pourtant, l'Etat du Québec est en majorité de religion catholique) c'est une belle pagaille. Le Jour de la Fête des Rois à Montréal l'hôtel

de Ville de Westmount était ouvert, l'hôtel de ville d'Ou-tremont était fermé. Certains commerces étaient fermés d'autres ouverts. Les catholiques étaient obligés d'aller à la messe bien qu'ayant travaillé toute la journée. Il semble qu'une seule solution s'impose pour éviter la répétition de cette pagaille qui consiste à ne plus savoir si on ferme ou bien si on ouvre les jours de fêtes religieuses ce serait que l'Etat du Québec ordonne qu'on ferme et pour tout le monde ces jours-là. Le Québec serait-elle le seul Etat où c'est la minorité même cousue d'or qui mène ou bien la majorité?

Si on soumettait à un referendum la question de savoir si le peuple du Québec veut que les fêtes religieuses traditionnelles soient chômées volontairement par la majorité et obligatoirement par la minorité, l'on serait peut-être éclairé enfin sur ce sujet. Actuellement c'est la belle pagaille dans "la belle province".

## C'est beau, le progrès

La promotion du laïc par le laïc nous a valu de nombreuses grèves récemment dans les écoles, les hôpitaux et autres institutions de services public ou privé. Depuis que l'on a voulu reléguer les soutanes à la sacristie il en coûte de plus en plus cher pour faire fonctionner ces institutions où le **dévouement** se paie en bon or maintenant.

Avant l'on n'entendait pas parler que les écoles n'ouvriraient pas leurs portes, parce que les maîtres voulaient faire la grève.

Nos écoles étaient dirigées par de bons frères et soeurs et si tout n'était pas parfait, du moins on y enseignait à temps voulu. Aujourd'hui que nous avons trouvé un système d'éducation perfectionné, il en coûte trois fois plus cher aux contribuables et les écoles sont fermées. C'est beau, le progrès. Et il paraît que cela ne fait que commencer.

**Bernard Tousignant & Fils Limitée**  
Courtiers d'Assurances Agréés,

**Incendie — Accidents — Responsabilité**  
**Automobile — Vol**

1368, rue Notre-Dame,

Trois-Rivières, P.Q.

FR 6-2143

**LA LAURENTIENNE**

COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

**Roland Paillé, gérant**

Division des Trois-Rivières

1185, rue Hart

Trois-Rivières

Tél. 375-3115

## Le Centre des Etudes Universitaires préparera aux licences d'enseignement secondaire

De plus en plus le Centre des Etudes Universitaires étend ses cadres, ouvrant à notre jeunesse un éventail d'options qui couvrent quelques-uns des secteurs les plus importants de l'enseignement supérieur. Mardi dernier nous apprenions, au cours d'une conférence de presse donnée par l'abbé Gilles Boulet en présence de ses collaborateurs, que le Centre préparera désormais à la licence d'enseignement universitaire. Ce titre convoité s'obtient après un cours de trois ans et prépare les professeurs à l'enseignement dans les classes de niveau secondaire, soit de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> années.

Le cours lui-même se divise en deux parties: la psychopédagogie (durée d'un an) et la discipline particulière choisie par l'enseignement: lettres, histoire, langues, sciences, com-

merce, sciences familiales (durée de deux ans). Au terme de ces trois années, l'Université Laval accordera la Licence.

Dès septembre 1966, le Centre offrira l'année de psychopédagogie des Licences d'enseignement secondaire et dès septembre 1967 la première année de spécialisation. Il semble qu'à partir de 1968, on soit déjà en mesure de suivre à Trois-Rivières le cours complet de la licence d'enseignement.

Cette nouvelle étape dans l'établissement d'une université à Trois-Rivières nous confirme dans l'idée que l'abbé Boulet sait hâter les événements, sans jamais rien brusquer. Ce n'est qu'après des semaines de démarches patientes auprès de Laval qu'il a obtenu pour le Centre l'autorisation d'offrir l'année de psychopédagogie des Licences d'enseignement

secondaire.

Nous disons tout simplement bravo! L'Université s'en vient chez nous à pas de géant.

VIENT DE PARAITRE

**LA VIE DES CANADIENS-FRANÇAIS AU DÉBUT DU SIÈCLE**

(par Berthe Potvin)

Que connaît-on aujourd'hui de la vie des nôtres au début du siècle? Bien peu de choses. Et pourtant combien utile serait parfois ce petit bagage de connaissances. C'est précisément cette tâche que s'est donnée Berthe Potvin dans son nouvel ouvrage "La Vie des Canadiens-Français au début du siècle", un volume qui sera une révélation pour les jeunes et ramènera de touchants souvenirs aux lecteurs plus âgés.

Berthe Potvin rapporte des faits qui sommeillaient dans le passé de son enfance. Elle ne raconte pas une suite d'événements qui se succèdent. Elle a pris au hasard les mille et une facettes de la vie d'autrefois et nous présente ainsi simplement une image conforme à la réalité du début du siècle: Les anciennes coutumes, les métiers, les amusements, etc.

**RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE**

Comptables agréés

André Saint-Arnaud, C.A.  
Paul René de Cotret, C.A.

857, rue St-Pierre  
Tél. 378-4831  
Case postale 1464

# Defuncti Adhuc Loquuntur

par l'abbé Antonio Magnan, sr

(Le Ralliement)

L'exhumation, en ce début de l'an du Seigneur mil neuf cent soixante-six, des corps ensevelis dans la crypte de l'église-cathédrale de Trois-Rivières, plus particulièrement ceux des quatre premiers évêques de notre diocèse, Nosseigneurs Cooke, Laflèche, Cloutier et Comtois, aura, par la pieuse curiosité et l'intérêt extraordinaire qu'elle a suscités, et vu surtout l'importance et la réputation des personnages concernés, revêtu l'aspect d'un événement historique.

Le dynamique et persuasif directeur du RALLIEMENT m'a prié de "couvrir" l'événement en fonction du rôle considérable joué par ces pontifes, ces prêtres, ces grands éducateurs disparus, en faveur de notre Alma Mater, et de la dette de reconnaissance contractée envers ces bienfaiteurs par la première institution de haut-savoir de Trois-Rivières. J'ai eu la témérité d'accepter l'invitation.

Au demeurant, ce n'est pas tant la faible voix de l'humble signataire du présent article qui se fera entendre, que celle, combien plus éloquente, d'anciens et précieux écrits, qui feront revivre en quelque sorte sous nos yeux quelques-unes des plus nobles et des plus illustres figures de l'Eglise trifluvienne. "Defuncti adhuc loquuntur" (Héb., XI, 4): par-delà le tombeau, ils continuent de nous parler!

## Monseigneur Thomas Cooke

Voici d'abord en quels termes touchants Messire Charles-Olivier Caron, Vicaire général et Administrateur du diocèse, qui devint le deuxième Supérieur du Séminaire, annonçait la mort de Monseigneur Thomas Cooke, premier évêque de Trois-Rivières, courageux, héroïque fondateur, avec l'honorable Joseph-Edouard Turcotte, du Collège (plus tard Séminaire) de Trois-Rivières:

"La mort vient de frapper une grande et sainte victime; ce coup a retenti douloureusement dans toute l'étendue du diocèse et hors de ses limites... C'est le trentième jour d'avril dernier (1870), sur les cinq heures du soir, que l'illustre et Révérendissime Thomas Cooke, premier évêque des Trois-Rivières, remettait son âme à Dieu, à l'âge de soixante-dix-huit ans et quatre-vingts jours. De cette longue vie, toute remplie de mérites, cinquante-six années ont été consacrées au service de l'Eglise, et Dieu sait avec quel zèle et quelle fidélité. Sa vie a été celle d'un apôtre infatigable, tout brûlant de ce feu qui s'appelle la soif du salut des âmes, l'amour de l'Eglise, l'amour de Dieu. Le diocèse des Trois-Rivières a recueilli les fruits des labeurs et des sacrifices des trente-cinq dernières années d'une si sainte vie; et les bienfaits d'un épiscopat où brillèrent constamment, la sollicitude la plus paternelle, ont acquis à l'illustre défunt la vigilance, la piété, le dévouement, pendant dix-huit ans, le zèle,

des droits à l'amour et à la reconnaissance de ses diocésains.

"Vous partagerez donc avec moi, mes très chers Frères, la douleur d'une telle mort, et vous ne manquerez pas d'unir aux miennes vos larmes et vos prières pour le repos de l'âme de celui qui fut pour vous le bon Pasteur et le bon Père". (METR (Laflèche, volume I, circulaire numéro 10)

## Monseigneur Louis-François Richer-Laflèche

Nous lisons, dans le Prospectus (Annuaire) du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, pour l'année académique 1898-1899):

"Le 14 juillet 1898, à une heure de l'après-midi et après quelques jours seulement de maladie, Monseigneur Louis-François Laflèche s'endormait doucement dans le Seigneur et couronnait, par une sainte mort, toute une longue vie d'abnégation, de zèle et de labeur.

"Une tristesse immense s'est emparée de la ville des Trois-Rivières; et telle était la vénération dont jouissait l'illustre prélat dans le pays tout entier, que sa mort a pris les proportions d'un deuil national. Nous ne pouvons donner ici une biographie, même abrégée, du vénéré et regretté défunt, mais un devoir de piété filiale et un besoin de notre cœur ne nous permettent pas de laisser ignorer complètement ce qu'il a été pour notre maison. Ce n'est pas seulement un bon et dévoué Pasteur que nous perdons en Mgr Laflèche, c'est un bienfaiteur insigne, un père qui nous environnait d'une sollicitude toute spéciale.

"Appelé par la Divine Providence à recueillir la succession au trône épiscopal de Mgr Cooke, le fondateur du Collège de Trois-Rivières, Mgr Laflèche devint par le fait même le gardien de cet héritage sacré, le continuateur obligé de ses oeuvres.

"Le collège, fondé depuis dix ans seulement, se développait lentement et péniblement, au milieu des difficultés de sa jeune existence. Des hommes dévoués et infatigables le dirigeaient sûrement dans la voie du progrès; mais l'institution ne pouvait se passer de la protection épiscopale qui l'avait soutenue depuis son berceau.

"Par une détermination toute de foi et de raison, et sous le sentiment de sa charge pastorale, Mgr Laflèche comprit qu'il ne pouvait laisser languir et s'étioler, pour ainsi dire, l'oeuvre de prédilection de son vénéré prédécesseur. Aussi ne fut-il pas lent à témoigner de ses sympathies envers ce collège, et

à approuver le projet de construction que des besoins impérieux ne tardèrent pas à réclamer. Et ce n'est pas assez de dire que Monseigneur approuva ce projet. Entrant pleinement dans les vues des directeurs du collège, et notamment de l'entrepreneur curé des Trois-Rivières, à cette époque, Messire Charles-Flavien Baillargeon, il s'associa efficacement à l'entreprise et voulut en faire l'oeuvre capitale de son épiscopat. Nuls sacrifices ne lui coûtèrent pour la mener à bonne fin; et tandis que la Corporation épiscopale se ressentait encore de l'état de gêne qui avait si longtemps pesé sur elle, il ne voulut cependant rien épargner pour assurer l'avenir du collège. Et cette protection, il nous l'a continuée, dans la mesure du nécessaire, jusqu'à la fin de sa longue carrière.

"Mais le côté matériel de l'oeuvre n'était pas le seul objet de sa sollicitude... Ce qui assure et rend désirable l'avenir d'un collège catholique, ce qui en est l'âme et, pour ainsi dire, la forme, c'est l'organisation du personnel dirigeant, c'est l'esprit dont il est animé, c'est l'application judicieuse et opportune des règles données par l'Eglise pour le bon fonctionnement de ces sortes d'institutions. Mgr Laflèche eut la noble ambition de faire du collège de Trois-Rivières une institution de premier ordre, sous le double rapport civil et canonique. Par son initiative et sous la garantie de sa haute protection, la corporation laïque qui a si bien contribué au succès de cette oeuvre, voulut bien se désister de ses droits, en faveur d'une corporation toute ecclésiastique, et un bill du parlement donna bientôt l'existence légale à "la Corporation du Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières". Le 19 mars 1874, par un acte aussi important que solennel, Mgr Laflèche érigeait le collège en séminaire diocésain, et dès lors notre maison était officiellement placée sous l'égide tutélaire et immédiate de l'Eglise. C'était comme une seconde existence qui lui était donnée, et Mgr Laflèche, par tous ces actes, était devenu comme le second fondateur du Séminaire.

"Il n'en faudrait pas davantage pour placer ce grand évêque parmi les apôtres de l'éducation de la jeunesse.

Aussi serait-il difficile de revendiquer avec plus de force et de persistance qu'il ne l'a fait, avec plus de foi et de bon sens, le respect des vrais principes qui doivent présider à la formation intellectuelle, morale et religieuse des enfants et des jeunes gens".

A notre époque d'"avant-gardisme" effréné, où tout, jusqu'aux valeurs les plus authentiques et les

plus sacrées, est remis en question, la lecture de ces hautes considérations, si étonnamment actuelles, bien qu'elles remontent à bientôt soixante-dix ans, fera respirer comme une bouffée d'air frais. . .

## Monseigneur François-Xavier Cloutier

Je trouve, dans le même Annuaire 1898-1899 de notre Séminaire Saint-Joseph, cet élogieux commentaire de la nomination de Messire le chanoine François-Xavier Cloutier au siège épiscopal de Trois-Rivières:

"...Enfin, la voix du Père commun de tous les fidèles est parvenue jusqu'à nous, et lundi, le 12 juin courant (1899), le Bref pontifical élevant Monseigneur François-Xavier Cloutier à l'épiscopat lui a été remis par Mgr Marois, le distingué Vicaire général de Québec.

"Cette date fera époque dans nos Annales. Mgr Cloutier est un fils de notre Séminaire et, le premier, il procure à la famille trifluvienne l'honneur de prendre place parmi les Princes de l'Eglise, dans la personne de l'un de ses enfants.

"Est-il nécessaire de dire combien cet événement nous réjouit, et quelles actions de grâces nous rendons à Dieu et au Prince des Pasteurs, interprète des divines volontés?..."

"...Et maintenant, cher et vénéré Seigneur, que toutes les âmes de ce diocèse vous acclament comme leur premier Pasteur, permettez-nous de saluer avec les sentiments d'une affection toute particulière votre accession au poste d'honneur que la Divine Providence vient de vous confier. Le siège épiscopal sur lequel vous venez prendre place a été illustré depuis sa fondation, par deux prélats dont la mémoire nous sera particulièrement chère. L'un a donné l'existence au Collège des Trois-Rivières, sous les inspirations d'une foi qui ne doute de rien. Le second en a fortifié les assises, élargi les proportions et l'a fait ce que nous le voyons aujourd'hui. A vous, Monseigneur, nous en avons l'espoir, la Providence a réservé le rôle bien enviable de lui donner le perfectionnement..."

Ce désir prophétique devait se réaliser, puisque c'est sous l'administration de Mgr Cloutier que furent construites la pieuse et superbe chapelle du Séminaire (1903), puis l'annexe de brique (1915), qui abritera plus tard (de 1929 à 1965), le Grand Séminaire diocésain, et que l'on vit s'ériger l'imposant et splendide Séminaire de pierre de taille, orgueil de Trois-Rivières, du diocèse et de tous les Anciens.

Dans son style châtié, M. le chanoine Téléphore Giroux, ancien Supérieur du Séminaire, terminait ainsi (RALLIEMENT, septembre-

octobre 1934), une longue et captivante chronique biographique de Mgr Cloutier :

« Nous du Séminaire, nous serions des ingrats, si nous allions clore cette notice sans déposer sur la tombe à peine fermée de notre bienfaiteur, l'hommage de notre profonde gratitude. D'autres, ses prédécesseurs, eurent l'honneur de fonder le Séminaire et d'assurer ses premiers pas. Lui, il eut la tâche ardue de conserver l'héritage et de l'augmenter considérablement.

« De combien de manières sa sympathie ne s'est-elle pas manifestée à l'égard de notre oeuvre ! Sans parler de nos fêtes qu'il honoraient de sa présence, de ses allocutions aux élèves, il lui arriva parfois, pour ne pas nuire à la composition du personnel, de renoncer à nous demander un prêtre dont il avait besoin pour le ministère.

« Ses largesses pécuniaires méritent aussi notre gratitude. Il nous souvient d'un soir de fête de Saint-Joseph où Mgr Cloutier, s'adressant aux membres du Conseil du Séminaire, à la fin du souper, leur dit : « Messieurs, le Séminaire doit dix mille piastres à la Corporation épiscopale. Dès maintenant, je lui fais remise de sa dette : veuillez l'effacer de vos livres ».

« Quand la construction du nouveau Séminaire fut décidée et qu'il fut résolu de tendre la main aux anciens élèves, c'est auprès de Mgr Cloutier que fut tentée la première démarche. Le Supérieur, après lui avoir représenté ce que coûterait le nouvel édifice, et insinué que son exemple impressionnerait favorablement le clergé, fixa sa contribution à cinquante mille piastres.

Monseigneur fut surpris et presque effrayé de l'énormité de la somme qu'on lui demandait ; puis, après quelques minutes de réflexion : « Soit, dit-il, je vous donnerai cinquante mille piastres, mais je les paierai par dix versements annuels de cinq mille piastres ». Il tint parole. Mais, pour faire honneur à ses engagements, il fut obligé de s'endetter, pour la première fois !

« Et maintenant il n'est plus ! Dépouillé de tout ce qui fait la grandeur humaine, il a dû, comme le plus humble de ses diocésains, rendre compte à Dieu de son administration. Espérons qu'il est déjà entré dans la joie du Maître, qu'il a servi si longtemps et avec tant de fidélité ; car il a pu répondre, comme le bon et fidèle serviteur de l'Évangile : « Seigneur, je vous rends, agrandi et presque doublé, le diocèse que vous m'avez donné. J'y ai multiplié les associations pieuses et les oeuvres de secours ; j'y ai peuplé de communautés d'hommes et de femmes qui perpétuent le sacrifice de la louange et de l'expiation, et je n'ai perdu, par ma faute, aucune des âmes que vous m'aviez confiées. Puisse votre divine miséricorde me pardonner ce qu'il y aurait pu avoir de trop humain dans mon oeuvre ».

**Monseigneur  
Alfred-Odilon Comtois**

L'Annuaire du Séminaire (1945-1946) publiait, en marge du décès survenu le 26 août 1945, de Monseigneur Comtois, les réflexions qui suivent :

« Comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, la triste nouvelle frappe d'étonnement les Trifluviens d'abord, puis tous les fidèles du diocèse, en attendant que les ondes de la radio la transmettent à travers tout le pays.

« Une crise d'angine a terrassé Son Excellence Mgr Comtois, peu de temps après le souper pris au chalet des Guides catholiques, campées au Lac Vert, près de Saint-Mathieu.

« Dans l'après-midi, Son Excellence avait reçu, au Séminaire, les Zouaves pontificaux, venus d'un peu partout célébrer le centième anniversaire de la naissance de feu le chevalier Gédéon Desilets.

« Le matin, au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, Monseigneur avait célébré la sainte messe, à l'occasion du pèlerinage des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc.

« Cette mort si soudaine nous apparaît moins imprévue, maintenant que l'on sait à quels maux sérieux Mgr Comtois fut en butte dans les jours précédents.

Mais, n'écoulant que l'appel des âmes et ne voyant que le bien à faire, il ne voulut pas s'alarmer outre mesure de son état de santé, et se rendit aux trois pressantes invitations de cette journée du dimanche, 26 août 1945, qui devait être sa dernière. Mgr Comtois est donc tombé sur la brèche, au soir d'une journée épiscopale on ne peut plus remplie.

« Le diocèse est plongé dans un deuil profond par la disparition de son premier Pasteur. Tous, clergé et fidèles, s'acquitteront d'un strict devoir de reconnaissance, en priant avec ferveur pour le repos de l'âme de celui qui les a tant aimés et servis avec dévouement jusqu'à la fin ».

Mgr Comtois avait donné au Séminaire Saint-Joseph, son Alma Mater, plus de quinze années de sa carrière sacerdotale, dont treize comme professeur et trois comme directeur du Grand Séminaire. Même après son départ du Séminaire, il avait su, principalement comme Auxiliaire, puis comme Evêque, de Trois-Rivières, apporter de nombreux et tangibles témoignages de son attachement à la Maison où il avait reçu sa formation. Ce fut lui qui, en juin 1935, présida les grandioses célébrations du soixante-quinzième anniversaire de fondation du Séminaire.

—o—



Il y a près d'un siècle, le clergé de la cité des Trois-Rivières posait, entourant le premier évêque trifluvien, devant la façade de l'évêché du temps. Plusieurs des personnages dont nous entretenons notre collaborateur, M. l'abbé Magnan, se reconnaissent sur cette photo d'archives : de gauche à droite : Messire C.-Flavien Baillargeon, Curé, Messire E. Panneton, premier Supérieur du Collège des T.-R., Mgr L.-F. Laflèche, Evêque d'Anthédon et Coadjuteur, Messire L. S. Rheault, Procureur à l'Evêché, Messire Ls Richard, Directeur du Collège, Mgr Thomas Cooke, Evêque des Trois-Rivières, Messire Legris, prêtre secrétaire, Messire Olivier Caron, V.G., Messire Bouchard, vicaire. Cette précieuse photo prise le 1er octobre 1868 nous reporte à une époque où le rabat gallican était encore de mise. Deux ans plus tard, retour de Rome où il venait d'assister au Concile du Vatican, Mgr Laflèche, devenu évêque de Trois-Rivières, demandait à ses prêtres d'abandonner le rabat afin de suivre l'usage romain.

A noter que la calotte portée par Mgr Cooke est celle qui a été retrouvée dans la sépulture du saint évêque, lors de l'exhumation de ses restes de la crypte de la Cathédrale.

Combien impressionnante dans sa simplicité, cette cérémonie du 7 février 1966, à la crypte de l'église-cathédrale, où Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, le très digne héritier du zèle apostolique et continuateur des oeuvres de ses prédécesseurs, descendit prononcer une dernière prière et tracer une dernière bénédiction, avant leur translation, sur les restes des quatre premiers Pontifes de ce diocèse.

—o—

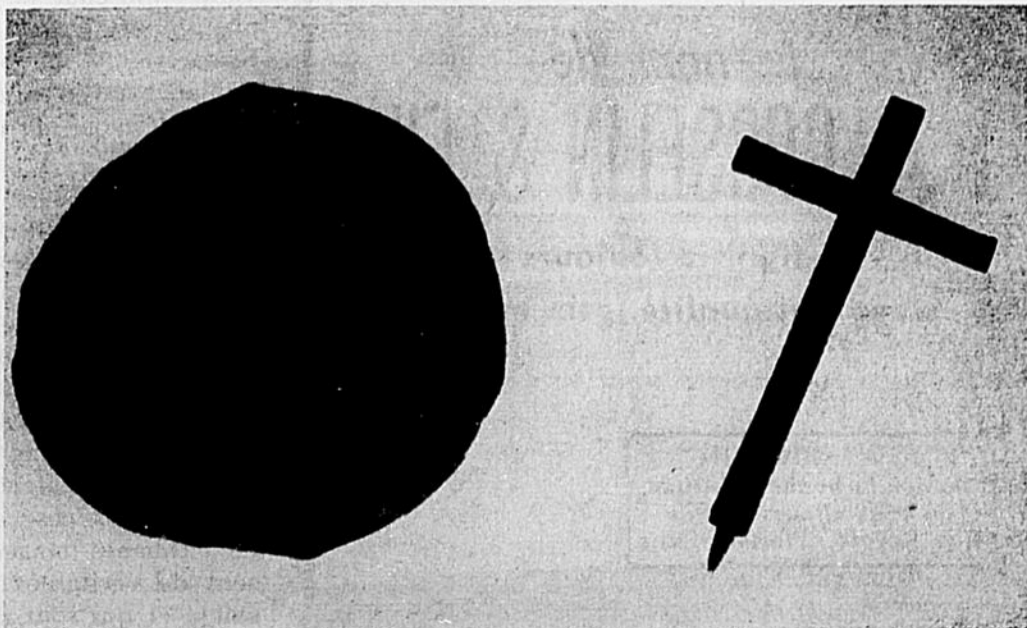
Je m'en voudrais de ne pas donner, en terminant, ne fût-ce qu'une brève mention, aux plus marquants de ces hommes de Dieu dont les corps reposaient également sous notre plus que centenaire cathédrale.

Ce sont, par ordre de date de décès : Messire Charles-Flavien Baillargeon (1901), bienfaiteur insigne du Séminaire ; Mgr Louis Richard — le père Richard —, figure légendaire, dont la forte personnalité s'est pour ainsi dire identifiée avec le Séminaire, dont il fut, près d'un demi-siècle durant, l'âme, et, en une certaine mesure,

le factotum. Supérieur à trois reprises, Mgr Richard aura rempli à peu près tous les offices de la Maison à laquelle il avait consacré sa vie. Il décédait pieusement, à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, en la fête de l'Épiphanie 1908, à l'âge de soixante-neuf ans et un mois, dans la quarante-quatrième année de son sacerdoce. Quelques jours plus tard, dans un article touchant consacré à sa mémoire, Monsieur Omer Héroux rendait au vénéré Supérieur défunt ce témoignage ému : « C'était bien, dans un sens vrai, dans un sens profond, le père Richard ».

Puis : Mgr Jean-Baptiste Comeau (1913), dont la charité, à la mesure de son grand coeur, était inépuisable ; Mgr Ubald Marchand, (1923), un doux et un humble, un homme si profondément bon, si assidu, lui aussi, à son confessionnal ; Mgr Jules Massicotte (1924), orateur distingué et disert, dont le verbe claironnant rappelait celui de Monseigneur Bruchési.

*In pace Christi omnes requiescant !*



Cette calotte et cette croix trouvées en parfait état sur Mgr Thomas Cooke, sont les restes mortels du premier évêque des Trois-Rivières, maintenant parmi les reliques les plus touchantes que le musée du Séminaire offre à la vénération des visiteurs. Elles permettent à notre époque un contact direct avec les origines de l'Église trifluviennne.

# Une campagne de nettoyage s'impose à Trois-Rivières

Dans le moment, on parle de rénovation des zones de taudis, de l'épuration des eaux, des expropriations pour l'élargissement de certaines rues dans notre ville. Le phénomène n'est pas nouveau... et non seulement pour nous trifluviens. Ces grands problèmes de l'heure présente se retrouvent dans tous les coins du Québec.

Toutefois, on peut se demander pourquoi les administrations municipales d'autrefois n'édictaient pas des règlements sévères en prévision de l'avenir?

Je me suis posé maintes fois cette question! Eh bien, je dois dire que notre charte amendée en 1901, et sanctionnée le 28 mars de la même année contenait d'excellents règlements qui, si on les avait appliqués selon les termes et l'esprit de la loi, auraient pu éviter bien des maux de tête aux administrateurs actuels.

En effet, diverses réglementations permettaient aux officiers de la Municipalité de conserver propres et salubres tous les secteurs de notre ville; mais, négligents... ils ne

surent pas faire respecter les lois et surtout n'osèrent point appliquer les sanctions nécessaires. Et ça dure...

L'article 165, à l'item 39, réglait déjà la pollution des eaux, du moins domestiques, car le règlement permettait "d'empêcher la contamination des eaux des criques, rivières, étangs, lacs ou cours d'eau municipaux situés dans les limites de la cité ou adjacents à celle-ci; pour empêcher que des déchets ou autres matières n'y soient déposés". Eh bien, la ville avait le droit de faire cesser la pollution du Saint-Maurice et du fleuve... c'est clair! Mais... du laisser-aller.

On parle de rénovation urbaine; on étudie le projet depuis longtemps; des études sont encore en cours. On parle aussi d'urbanisme. On veut apporter des solutions, tantôt mitigées, tantôt radicales. Le problème nous confronte avec une réalité triste.

On prépare actuellement des lois d'urbanisme et de rénovation urbaine... C'est bien. On veut aérer les villes? C'est bien! Mais on semble oublier aussi que certaines villes, dont Trois-Rivières, possédaient des règlements qu'on pourrait prendre pour des règlements "d'urbanisme". Ce qui n'a pas empêché les taudis de proliférer.

Encore là, le législateur de 1901, en édictant les règlements municipaux de Trois-Rivières, donnait, légalement, aux administrateurs municipaux les armes pour combattre la laideur et prévenir des expropria-

tions coûteuses quand il s'agirait de l'élargissement de certaines rues.

Au numéro 172, à l'article ou paragraphe 8, on permettait de conserver la ville dans une excellente propreté, quant aux constructions. Car la ville pouvait "faire abattre, démolir, ôter, quand cela sera jugé nécessaire, toutes les vieilles murailles, cheminées, ou constructions de toute espèce, menaçant ruine, et pour faire éloigner des rues tous appentis, écuries ou autres bâtiments construits sur le niveau et dans le voisinage immédiat d'une rue, et pour déterminer le temps et la manière dont ces constructions seront abattues, démolies ou ôtées, et par qui les dépenses seront supportées."

Le législateur ne s'est point arrêté là. Après avoir constaté abus ci et là, abus qui pourraient devenir coûteux pour la municipalité (et ils le furent à cause de la violation des règlements durant des décennies), il ajoute par l'article 12 qui "oblige ceux qui pourront avoir fait ou qui feront des empiètements sur les rues ou places publiques de la cité par des maisons, clôtures, constructions ou embarras de toute espèce, à faire disparaître ces empiètements ou constructions en accordant à de telles personnes un délai raisonnable, qui sera spécifié par l'inspecteur de la cité en donnant son avis; et si ces personnes n'ont point fait disparaître ces empiètements ou obstructions dans le délai spécifié, le conseil pourra ordonner au dit inspecteur de les faire disparaître, en prenant avec lui l'aide suffisante. Le conseil pourra allouer à l'inspecteur ses dépenses raisonnables, et les recouvrer devant toute cour de justice, ayant juridiction compétente, de toute personne qui aura fait ces empiètements ou causé ces obstructions".

Quand on regarde autour de nous, surtout dans la partie basse de la ville, on se rend parfaitement compte que si ces règlements avaient été appliqués à la lettre, on aurait déjà une ville plus belle, plus aérée, et sans un si grand nombre de maisons délabrées, et surtout sans ces centaines de "cabanes-hangars" qui sont de véritables nids de saleté et qui sont un cons-

tant danger d'incendie.

On se rend parfaitement compte aujourd'hui que la Cité devra déboursier, pour certains élargissements de rues des sommes énormes, les règlements de construction n'ayant pas été appliqués avec assez de sévérité depuis 1901. Pour ma part, j'ai vu bâtir des maisons ou édifices là où la ville aurait du garder une lisière de terrain... j'ai vu aussi bien d'autres propriétaires bâtir du neuf en arrière d'une vieille façade, puisque la ville avait défendu de construire sur la ligne de rue... mais, à la fin de la construction, la façade était entièrement neuve, et le bâtiment collé au trottoir, malgré une interdiction formelle. Comme sanction? Rien... du laisser-aller!

Dans la présente année 1966, tout le bas de la ville pourrait prendre un visage absolument neuf, rafraîchi, et aéré, si on appliquait immédiatement le règlement de démolition des vieilles clôtures, vieux hangars croulants, tombant en ruine... il y aurait des centaines de démolitions qui ne coûteraient rien à la ville, sinon un camion ou deux qui pourraient aider à l'enlèvement des matériaux de rebus.

La Cité pourrait exiger de tels nettoyages peu coûteux au citoyens manquant de civisme. Les exigences élémentaires de propreté justifieraient une campagne de nettoyage à l'échelle de la ville. Une période déterminée pourrait être assignée en même temps qu'un avertissement préviendrait les citoyens récalcitrants des sanctions possi-

bles.

Ce serait un excellent début de rénovation urbaine qui ne coûterait rien à la ville et qui obligerait les citoyens à prendre conscience du mieux-vivre et du bien-être accru qu'ils retireraient de cours propres, déblayées, où le soleil reluirait partout et où les enfants se sentiraient bien... ce qui les attirerait et leur éviterait les dangers du jeu dans les rues.

A quand cette campagne de propreté!

Jean-Marie Houle

Canada,  
Province de Québec,  
District des Trois-Rivières.  
No 30858

COUR SUPERIEURE

JACQUES LECOMPTE, psychologue, domicilié et résidant à 378 Julien, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières,

Demandeur,

Vs

DAME GLORIA MAE SAWYER, ménagère, épouse légalement séparée de biens en vertu des Lois de la Province d'Ontario Canada, dudit Jacques Lecompte, domiciliée et résidant autrefois avec son mari, maintenant dans la cité et district de Montréal,

Défenderesse.

IL EST ORDONNE à la défenderesse de comparaître sous un mois.

Trois-Rivières, ce 21 mars 1966.

Paul-Emile Marchand,  
Protonotaire, C. S.,  
District des Trois-Rivières.  
(25 mars-1er avril)

## POUR VOS ASSURANCES

- Incendie
- Accidents
- Responsabilité
- Automobile

**RICHARD BERGERON**  
Courtier en Assurances

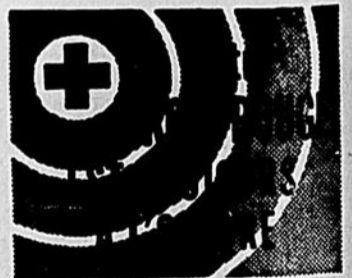
1244, rue St-Olivier  
Tél. 5-2655 Trois-Rivières

Dans le commerce de la chaussure

le nom de  
**J. A. GOSSELIN & FILS**

signifie toujours  
élégance, qualité, prix modérés

**J. A. GOSSELIN**  
Prenez la bonne habitude de vous chauffer chez  
Rue Royale, Trois-Rivières



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1665  
John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec